

## > DEVENIR PARTENAIRE DE LA MAISON ROSE

**La gratuité et la pérennité des services proposés sont au cœur du projet de la Maison Rose.** Cela induit un modèle économique basé à 100% sur les dons et la recherche perpétuelle de fonds pour financer le fonctionnement quotidien de la Maison (salaires, charges quotidiennes, loyers, dédommagement des animateurs et experts-intervenants etc...).

Nos partenaires peuvent soutenir la Maison Rose à Bordeaux et le développement des Maisons Rose en France sous l'une des formes de mécénat de leur choix :

### Financier

Versement d'un don en numéraire.

### En nature

Don de matériel, produits ou de prestations de services, équipement sportif, livres, jouets et mobiliers pour enfants, supports de communication, soutien scolaire pour les enfants des femmes, équipement électronique (outils informatiques), mobilier, bureaux, canapé, tables, chaises, fauteuils etc...

### Compétence

Implication des salariés durant leurs temps de travail, assistance administrative, chef cuisinier, webmaster, assistance juridique, assistance informatique, création comm etc...

**Contribuer à faire vivre cette première Maison Rose et à faire naître les prochaines, c'est un acte généreux et solidaire.** C'est soutenir un projet audacieux d'utilité sociétale, qui s'inscrit dans votre démarche RSE.\* Car aujourd'hui, le cancer n'est plus seulement affaire de pathologie, mais aussi de citoyenneté.

C'est l'opportunité d'être acteur de l'évolution de notre société tout comme du changement de l'image des cancéreux dans notre société, en prenant part à cette innovation sociale.

**C'est aussi la fierté d'être pionnier à nos côtés et de faire naître de belles**

**aventures.** C'est également une visibilité médiatique assurée. Chaque événement de Rose fait la une de la presse, Rose dispose d'un très fort capital sympathie de la part de la presse française. Vous serez associé, avec votre accord, aux supports de communication de la Maison Rose : logo sur le site web, panneau de remerciement dédiés aux partenaires dans la Maison, relations presse et communication digitale. Vous serez visible donc également dans la Maison. Vous serez invité aux grands événements annuels. D'autres contreparties sont envisageables, au cas par cas, en fonction des investissements de nos partenaires (exemple : possibilité de faire des animations etc...).

## > DONS ET MÉCÉNAT : DES AVANTAGES FISCAUX

Le mécénat donne droit pour le mécène à une réduction de 60 % de son don sur le montant de l'impôt sur les sociétés versé en fin d'année. Une limite est fixée à 5 p.mille du chiffre d'affaires HT.

**Bon à savoir :** En cas de don supérieur à cette limite, il est possible, pour l'entreprise, de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants.

L'association Rose a créé un fonds de dotation, ROSELY, qui permet de faciliter la collecte et la défiscalisation des dons.

*\*Responsabilité sociétale des entreprises*

Simulation :

Type de mécénat	Action de mécénat	Méthode d'évaluation	Montant de la réduction à valoir sur l'impôt sur les sociétés	Coût du Mécénat pour l'entreprise mécène
Mécénat financier	<b>50 000 euros</b>	-	<b>30 000 euros</b>	<b>20 000 euros</b>
Mécénat en nature	Deux ordinateurs neufs, évalués à <b>2 000 euros</b>	Prix d'achat HT (facture). Si le bien est d'occasion, la valorisation est effectuée à la valeur nette comptable du bien au bilan de l'entreprise, telle qu'attestée par son expert-comptable ou son commissaire aux comptes.	<b>1 200 euros</b>	<b>800 euros</b>
Mécénat de compétences	Mise à disposition d'un salarié de l'entreprise mécène en faveur de la Maison Rose, évaluée à <b>45 000 euros annuel</b> .	Coût de revient du temps passé par le salarié (=le montant du salaire majoré des charges). Pour en attester, l'entreprise doit fournir un justificatif du temps passé par le salarié concerné, et des salaires et charges correspondant à ce temps.	<b>27 000 euros</b>	<b>18 000 euros</b>